

**DISPOSITIONS DESTINÉES A LIMITER LES
RISQUES POUR LE PUBLIC ET LE VOISINAGE**

Commune : Date du spectacle :

1. Contexte réglementaire et opérationnel :

1.1 Distance entre le pas de tir et les espaces naturels combustibles (Bois, forêts, landes, maquis, garrigues, friches) : m

Du 15 mai au 15 octobre, si $d1 < 200$ m, le feu d'artifice ne peut être tiré (AP Emploi du feu du 2 janvier 2014).

1.2 Si $d1 < 500$ m, existe-t-il un risque de dérive vers les espaces combustibles (*Rayer la mention inutile*) :

1.3 Existe-t-il un établissement répertorié (*) à moins de 500 m du pas de tir (*Rayer la mention inutile*) :

() Établissement recevant du public, monument historique, installations classées pour l'environnement, aire de stockage de matériaux inflammables, autres..... Expliciter : _____.*

1.4 Existe-t-il des habitations ou une zone urbanisée à moins de 500 m du pas de tir (*Rayer la mention inutile*) :

1.5 Distance entre le pas de tir et l'hydrant (*) normalisé le plus proche :

m

() Poteau ou bouche incendie raccordée à une conduite en pression permanente (1 bar, 60 m³/h pendant 2 h) ou à défaut hydrant non normalisé, dans ce cas, expliciter : _____.*

2. Sécurisation des zones de tir et d'accueil du public :

2.1 Matérialisation et isolement de la zone de tir par :

AUTRE :

2.2 Matérialisation et isolement de la zone d'accueil du public par :

AUTRE :

2.3 Nombre de visiteurs attendus dans la zone d'accueil du public :

2.4 Distance de sécurité prescrite par le fabricant des artifices (Réf. artifice présentant la d3 la plus élevée)

d3 = m

2.5 Distance de sécurité effective entre la zone d'accueil du public et la zone de tir la plus proche :

d4 = m

2.6 Affichage de sécurité sur site : oui - non

2.7 Information préalable du voisinage proche du tir : oui - non

2.8 Arrêté provisoire de limitation de la circulation (*axe concernés sur carte jointe*): oui - non

3. Dispositifs opérationnels de sécurité :

3.1 Surveillance du site de tir : oui - non Par : _____

3.2 Information écrite préalable du SDIS : oui - non

3.3 Dispositif préventif de sécurité sollicité auprès du SDIS : oui - non

3.4 Accord du SDIS sur la mise à disposition d'un dispositif préventif de sécurité : oui - non

3.5 Présence confirmée des forces de l'ordre : oui - non

Origine (*Rayer la mention inutile*) : Police municipale – Gendarmerie – Police Nationale

3.6 Présence confirmée de secouristes : oui - non Origine : _____

3.7 Identité de la personne responsable du suivi des prévisions météo : _____

4. Remise en état :

Après le spectacle, la zone de tir doit être nettoyée. Les pièces d'artifices inutilisées ou défectueuses seront récupérées et éliminées réglementairement.

A _____, le

Signature de l'organisateur :